Sainte-Marie

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2019

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	~~3~~	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	~~2~~	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	~~26~~	27	28	29
30	31					

ORDURES MÉNAGÈRES

1 FOIS PAR SEMAINE

LE JEUDI

Je suis respectueux des agents de collecte !

- ✔ Je mets mes déchets dans un sac bien fermé.
- ✔ Attention les sacs au sol ne sont pas ramassés !
- ✔ Déchets à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5 h du matin.

ORDURES MÉNAGÈRES

03 81 31 84 99

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

Sainte-Marie

LES DÉCHETS À TRIER

ATTENTION

Carte d'accès OBLIGATOIRE lors de tout passage
Renseignez-vous au 03 81 31 84 99

DÉCHÈTERIES FIXES

MONTBÉLIARD La Chiffogne - Bd du 21e Bat. de Chasseurs à Pied
SELONCOURT Route de Bondeval
VIEUX-CHARMONT Route de Brognard (A36, sortie 10 Brognard)
VOUJEAUCOURT Rue de la Charmotte (près de la CTPM)

HORAIRES

Périodes hiver (du 1er janvier au 30 mars et du 28 octobre au 31 décembre)
- lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 1er avril au 26 octobre)
- lundi au vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS Route de Dambelin

HORAIRES

Périodes hiver (du 1er janvier au 30 mars et du 28 octobre au 31 décembre)
- lundi : 13 h 30 à 17 h 15
- mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9 h à12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 1er avril au 26 octobre)
- lundi : 14 h à 17 h 45
- mercredi, jeudi, vendredi : 9 h à12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

COLOMBIER-FONTAINE Rue de Saint-Maurice

HORAIRES

Périodes hiver (du 1er janvier au 30 mars et du 28 octobre au 31 décembre)
- lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 1er avril au 26 octobre)
- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h à12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

Déchets acceptés : ampoules, batteries, bois, cartons, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles), déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants, huiles de vidange, huiles de friture, lampes, métaux, néons, papiers, piles, plâtres, pneus (de véhicules légers), produits toxiques, radiographies, mobilers et vêtements (sauf dans la déchèterie de Pont-de-Roide-Vermondans).

Vous avez accès aux 6 déchèteries fixes de PMA, ainsi qu'à celle de Désandans, par convention passée avec le SYTEVOM.

DÉSANDANS Rue du Cimetière

HORAIRES

Période hiver (du 1er janvier au 28 février et du 1er novembre au 31 décembre)
- lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h
- mardi : fermé

Période été (du 1er mars au 31 octobre)
- lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h
- mardi : fermé

SYTEVOM

DÉCHETS COMPOSTABLES

J'AI LE RÉFLEXE COMPOSTAGE !

Pour réduire le poids de ma poubelle, je composte mes déchets.

Des composteurs sont vendus à la compostière de Vieux-Charmont et sur le site de la Charmotte à Voujeaucourt.

Un sac de 20 litres de compost certifié est offert avec chaque composteur. Possibilité d'acheter en option un bio seau à 5 € (celui-ci ne pouvant pas être vendu seul).

EN PLASTIQUE
environ 400 litres

EN BOIS
environ 400 litres

Photos non contractuelles

DÉCHETS RECYCLABLES

MES POINTS RECYCLAGE

Toujours un Point Recyclage près de chez moi !
- J' apporte et je dépose **en vrac** (pas dans un sac)
- La carte des points recyclage est consultable sur le site **consignesdetri.fr**

CARTONS · PAPIERS · VERRE · FLACONNAGES

ATTENTION dépôts sauvages interdits sous peine d'amende !

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et que vous pouvez exercer en vous adressant par e-mail à : collectes-dechets@agglo-montbeliard.fr ou sur place auprès de l'accueil de la Direction Collecte et Traitement des déchets de Pays de Montbéliard Agglomération - La Charmotte 25 420 VOUJEAUCOURT.

Réalisation : Pays de Montbéliard Agglomération / novembre 2018 / Document gratuit, ne peut être vendu.